

RÈGLEMENT des COURSES DU LAC KRUTH WILDENSTEIN SAMEDI 6 JUIN 2026
ORGANISATEUR : US THANN ATHLETISME

PROGRAMME et HORAIRE DES COURSES :

- « 5 km » : départ à 17 h 30 : 1 boucle à parcourir autour du lac
- « 10 km » : départ à 18 h 30 : 2 boucles à parcourir.

Courses enfants :

- Course de 750 m : départ à 16 h 30 (catégorie éveil athlétique et poussin)
- Course de 1 500 m : départ à 16 h 45 (catégorie benjamins)

Conformément à la nouvelle réglementation, la course dédiée aux éveils athlétiques et aux poussins ne sera pas chronométrée, ces deux catégories n'ayant pas le droit de prendre le départ d'une course chronométrée ou avec un classement.

L'arrivée des courses se situe sur le parking du lac de Kruth-Wildenstein (le long de la route D13 bis).

Parcours sécurisé. Mesurage officiel pour les courses de 5 km et 10 km.

Ravitaillement sur le 10km à la moitié et pour toutes les courses à l'arrivée.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Les courses sont ouvertes à tous licenciés et non licenciés toutes catégories confondues :

- à partir de la catégorie « minimes » (2011-2012) sur le parcours des « 5 km »,
- à partir de la catégorie « cadet » (2009-2010) sur les « 10 km ».

Et uniquement pour les catégories suivantes :

- « éveil athlétique » (2017 – 2019) et « poussin » (2015-2016) sur les 750 m.
- « benjamin » (2013-2014) sur les 1 500 m.

Conformément à l'art. L.231-3 du code du sport, les licenciés Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA ou licenciés en compétition de la FFPM ou FFCQ devront obligatoirement fournir une **photocopie de leur licence** en cours de validité, au plus tard au retrait du dossard.

Les non licenciés : « la participation aux compétitions sportives organisées ou autorisées par les fédérations est subordonnée, pour les non-licenciés auxquels ces compétitions sont ouvertes, à la présentation d'un Parcours de Prévention Santé (PPS. Le PPS sera accepté à condition qu'il soit daté de moins d'un an à la date de la compétition : <https://ppps.athle.fr>)

S'il ne respecte pas les conditions, le coureur ne pourra pas participer à la course et ne pourra pas prétendre à un remboursement d'inscription.

Inscriptions en ligne sur le site de : www.sporkrono.fr

TARIFS DES INSCRIPTIONS :

Course «750 m» réservée à la catégorie éveil athlétique (nés en 2017-2019) et poussin (nés en 2015-2016) et **Course «1 500 m»** réservée à catégorie benjamins (nés en 2013-2014) : **2 euros via www.sporkrono.fr**

Possibilité d'inscription sur place sans surcoût, le jour de la course de 14h00 à 16h.

« Les 5 km » :

Inscription sur www.sporkrono.fr

Tarifs :

Avant le 1^{er} mars :

10 euros pour les athlètes licenciés à la FFA, **12 euros** pour les non-licenciés

Après le 1^{er} mars :

12 euros pour les athlètes licenciés à la FFA, **14 euros** pour les non-licenciés

Possibilité d'inscription, **sur place**, le jour de la course de 14h00 à 17h00 **au tarif de 16 euros.**

« Les 10 km » :

Inscription sur www.sporkrono.fr

Avant le 1^{er} mars :

14 euros pour les athlètes licenciés à la FFA, **16 euros** pour les non-licenciés

Après le 1^{er} mars :

16 euros pour les athlètes licenciés à la FFA, **18 euros** pour les non-licenciés

Possibilité d'inscription **sur place** le jour de la course de 14h00 à 17h45 **au tarif de 20 euros.**

En s'acquittant de son inscription, chaque compétiteur reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepte (pour les mineurs, la personne détenant l'autorité parentale).

L'inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, pour quelque motif que ce soit.

RETRAIT DES DOSSARDS :

Le jour de la course le samedi 7 juin au secrétariat de la course au Lac de Kruth-Wildenstein situé sur le parking du Lac (D13bis) dans les créneaux horaires suivants :

-de 14h00 à 16h00 pour les courses des enfants

-de 14h00 à 17h00 pour les « 5km »

-de 14h00 à 17h45 pour les « 10km »

Un cadeau sera offert aux participants des Courses de « 5km » et « 10 km ». Des prix seront attribués selon la grille ci-dessous pour le 10 km

| | Hommes | Femmes |
|------|--------|--------|
| 1er | 50 € | 50 € |
| 2ème | 40 € | 40 € |
| 3ème | 30 € | 30 € |

ASSURANCES

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile et dégage son entière responsabilité pour tout incident, accident, dommage corporel ou matériel pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve.

RAVITAILLEMENTS

Ravitaillement à l'arrivée des deux courses et sur le parcours uniquement pour le « 10 KM ».

RÉSULTATS et RÉCOMPENSES

La proclamation des résultats et la remise des prix se feront le soir même sur le parking du Schlossberg (ligne d'arrivée) après l'arrivée de chaque course.

Pour les courses de 5km et 10km : des récompenses seront prévues aux trois premiers hommes et femmes au classement scratch et aux premiers de chaque catégorie.

Les résultats paraîtront sur les sites internet : www.sporkrono.fr et www.eha.athle.com

DROIT A L'IMAGE

Par son inscription, chaque participant autorise l'organisation ainsi que les ayant-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation sur lesquelles ils pourraient apparaître.

REMARQUES

L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment.

Il est conseillé de consulter régulièrement les sites de l'US THANN ATHLETISME ou les réseaux sociaux pour prendre connaissance de nouvelles informations ou mises à jour éventuelles pouvant intervenir.

Sur internet : www.us-thann-athletisme.fr

Sur Facebook : Les courses du Lac

11 décembre 2025